|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier pour la période 2020-2023** | **logo_F_** |
| **Deuxième réunion – Genève, 11-12 septembre 2017** |  |
|  |  |
|  | **Document CWG-SFP-2/8-F** |
| **25 août 2017** |
| **Original: anglais** |
| Contribution de l'Allemagne |
| PRISE EN COMPTE DES RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DU G20 CHARGÉS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE DANS LE PLAN STRATÉGIQUE DE L'UIT POUR 2020-2023 |

Introduction

Une réunion des ministres du G20 chargés de l'économie numérique a eu lieu à Düsseldorf les 7 et 8 avril 2017, sous la présidence de l'Allemagne. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT, a également assisté à cette réunion. Les discussions ont porté sur ce qui doit être fait afin de concrétiser le potentiel de la numérisation en tant que moteur de croissance et d'emploi. Les ministres sont convenus que la numérisation ne portera ses fruits au niveau mondial qu'avec la participation de tous les individus, quels que soient leur âge et leur condition sociale, de toutes les entreprises, petits artisans comme multinationales, et de tous les pays, qu'ils soient en développement ou industrialisés. Ce n'est qu'à cette condition que la numérisation pourra favoriser une croissance inclusive.

Résultats de la réunion des ministres du G20 chargés de l'économie numérique

Lors de la réunion tenue à Düsseldorf, les ministres du G20 chargés du numérique ont adopté une déclaration ministérielle[[1]](#footnote-1) et une feuille de route (Feuille de route pour la numérisation: Des politiques pour un avenir numérique, voir [Annexe](#Annex)). La feuille de route établit onze domaines d'action principaux pour les politiques du G20 relatives au numérique. Les grands objectifs fixés consistent, entre autres, à généraliser l'accès à Internet, à parvenir à une croissance inclusive et à un taux d'emploi plus élevé grâce au commerce numérique, à s'entendre sur l'élaboration de normes fondées sur des principes d'ouverture, de transparence et de consensus, à obtenir des engagements en faveur de l'éducation numérique tout au long de la vie et à réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes.

Plus précisément, les ministres ont établi des objectifs à atteindre au moyen du programme de travail adopté à la réunion de Düsseldorf, comme suit:

• L'Internet pour tous: Le G20 a décidé d'encourager le déploiement national de la connectivité Internet pour tous d'ici à 2025.

• Objectifs de développement durable: Le G20 a reconnu le rôle que pourrait jouer la numérisation dans la réalisation des Objectifs de développement durable fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (Programme 2030).

• Promotion de la concurrence: Les membres du G20 ont estimé que la numérisation suscitait de nouvelles questions dans le domaine des politiques en matière de concurrence et qu'il convenait de mettre en place un dialogue à l'échelle internationale afin d'y répondre.

• Normes internationales: Le G20 est convenu d'encourager l'échange de bonnes pratiques sur les normes dans les domaines de la production industrielle numérisée, de la sécurité informatique, des villes intelligentes, de la mobilité intelligente et de l'agriculture intelligente.

• Protection des consommateurs en ligne: Le G20 a souligné l'importance de protéger les consommateurs dans la sphère numérique, en leur garantissant l'accès à des informations suffisantes et intelligibles leur permettant de prendre des décisions éclairées.

• Les membres du G20 sont convenus de l'élaboration de plans d'action nationaux visant à parvenir, d'ici à 2020, à la parité hommes/femmes parmi les internautes.

La conférence comportait un volet consacré à l'éducation numérique. Dans ce contexte, les ministres du G20 ont défini les domaines d'action suivants:

• Donner les moyens aux écoles – Les établissements scolaires devraient bénéficier de l'infrastructure numérique nécessaire pour former aux compétences numériques, que ce soit en termes de ressources ou de personnel. Les enseignants doivent également être préparés à exercer ces nouvelles activités.

• Définir et transmettre les compétences requises – Le G20 souhaite renforcer le dialogue avec les entreprises, les start-ups, les établissements d'enseignement professionnel, les collectivités, les partenaires sociaux et autres parties prenantes, dans la mesure où ce sont ces acteurs qui définissent et transmettent les compétences nécessaires pour vivre et travailler dans le monde numérique. Ce réseau pourra notamment aider les petites et moyennes entreprises (PME) à faire en sorte que leurs employés bénéficient d'une formation optimale qui permettra de pérenniser le succès de l'entreprise. Il s'agira également de promouvoir l'apprentissage numérique, notamment la formation en ligne, ainsi que d'autres modes de transfert de connaissances qui doivent être mis en avant. De nouvelles populations, parmi lesquelles les groupes résidant dans des zones faiblement peuplées et reculées ainsi que les personnes handicapées, pourront ainsi bénéficier d'un enseignement et être mieux préparés pour répondre aux nouveaux besoins. Le G20 souhaite mettre en place un échange de bonnes pratiques à ce sujet.

• Soutenir les femmes et les jeunes filles – Le G20 mettra l'accent sur les programmes qui visent à promouvoir le rôle des femmes et des filles en particulier. En coopération avec l'initiative *#eSkills4Girls* du G20, ces programmes permettront d'apporter un appui spécifique aux femmes dans les pays en développement.

Les ministres chargés de l'économie numérique ont également tiré parti des discussions sur les moyens permettant de faciliter le commerce numérique transfrontalier, menées en parallèle dans le cadre du groupe de travail du G20 sur le commerce et l'investissement. Ils ont ainsi établi les priorités suivantes:

• Le G20 souhaite parvenir à une conception commune du "commerce numérique" afin de donner plus de visibilité à cet élément dans les données statistiques, lesquelles peuvent ensuite être utilisées pour éclairer la prise de décisions dans ce domaine.

• Le G20 veut jouer un rôle actif et constructif dans les forums internationaux relatifs au commerce numérique. Il prendra part aux discussions menées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au sujet du commerce électronique et numérique qui auront lieu à la 11ème conférence ministérielle à la fin de l'année 2017.

• Les membres du G20 souhaitent travailler en collaboration, de façon à mieux sensibiliser les pays en développement aux avantages du commerce numérique.

Les 7 et 8 juillet, les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 ont confirmé les résultats de la réunion des ministres chargés du numérique dans la Déclaration des dirigeants du G20. En adoptant la feuille de route, les ministres du G20 chargés de l'économie numérique sont convenus, pour la première fois, des sujets qui doivent être abordés de façon collective pour faire de la numérisation une réalité au niveau mondial et s'assurer que chacun puisse tirer parti des avantages qu'offre la transformation numérique.

Conclusion

Dans leur déclaration, les ministres du G20 ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une approche multipartite de la gouvernance de l'Internet, avec la participation active, pleine et entière des gouvernements, du secteur privé, de la société civile, de la communauté technique et des organisations internationales, chacun exerçant les rôles et les responsabilités qui lui incombent.

L'Allemagne invite l'UIT à tenir dûment compte de la feuille de route lors de l'établissement du Plan stratégique, en application et dans le plein respect du mandat de l'Union.

**Annexe**: 1

ANNEXE

Düsseldorf, 7 avril 2017

Feuille de route pour la numérisation:
Des politiques pour un avenir numérique

Annexe 1 de la Déclaration finale des ministres chargés de l'économie numérique

Réunis à Antalya il y a deux ans, les dirigeants du G20 ont reconnu que nous vivions aujourd'hui à l'ère du numérique et qu'une bonne utilisation des technologies numériques était un moteur important du renforcement de l'efficacité et de l'optimisation structurelle du commerce. En 2016, à Hangzhou, les pays du G20 ont approuvé l'initiative du G20 pour le développement de l'économie numérique et la coopération, qui propose une conception commune du développement de l'économie numérique et de la coopération en la matière, en établit les principes et définit les domaines principaux. Lorsqu'il s'est réuni à Düsseldorf, le groupe spécial du G20 chargé de l'économie numérique a approfondi le Programme du G20 pour la croissance et l'innovation. Les ministres chargés de l'économie numérique ont accueilli favorablement ce programme de travail pour les activités du G20 en matière de numérisation et l'ont examiné. La Feuille de route pour la numérisation: Des politiques pour un avenir numérique se fonde sur les travaux précieux qui ont déjà été réalisés et traite des domaines jugés essentiels par les pays du G20. Une étude de l'OCDE intitulée "Key Issues In Digital Transformation in the G20" (principaux enjeux de la transformation numérique dans les pays du G20) a été présentée lors de la réunion des ministres.

**1 Promouvoir l'accès, l'adoption et l'utilisation effective des technologies numériques pour tous, dans le monde entier**

Si la croissance de l'économie numérique a favorisé l'expansion et la généralisation rapides des technologies numériques, leur utilisation et leur adoption varient selon les pays du G20, en fonction des catégories de population, du niveau de développement économique, des secteurs et de la taille des entreprises.

Les ministres du G20 chargés de l'économie numérique ont l'intention:

• D'échanger des informations et des données d'expérience pour favoriser un meilleur accès, une adoption plus large et une utilisation plus efficace des technologies numériques, notamment des technologies émergentes pour les nouveaux services et applications de télécommunication, dans le but de stimuler le développement de l'économie numérique et de promouvoir l'inclusion numérique des groupes défavorisés ou sous-représentés.

• D'échanger des informations et des données d'expérience pour recenser les bonnes pratiques en matière de stratégies numériques et tirer des enseignements des problèmes de mise en oeuvre et des résultats obtenus à cet égard.

• De débattre des solutions permettant d'utiliser les technologies numériques pour réduire les écarts de richesse et les disparités de revenus.

• D'encourager les pays du G20 à élaborer des stratégies numériques qui concourent aux objectifs du Programme Connect 2020 et à s'efforcer de fournir une connectivité à tous les habitants de leur territoire d'ici à 2025.

• D'encourager les pays du G20 à favoriser la création, le développement et l'adoption de différents modèles d'affaires de l'économie numérique qui pourront servir d'outils pour promouvoir l'économie de partage, la numérisation de la main d'oeuvre et l'inclusion financière, dans la mesure où ils permettent de réduire les disparités de richesse et de revenus.

**2 Etendre l'infrastructure numérique**

Les pays du G20 font la promotion d'investissements continus en faveur du développement d'infrastructures numériques afin de répondre à la demande actuelle et à la demande future et de contribuer à réduire la fracture numérique.

Les ministres du G20 chargés de l'économie numérique ont l'intention:

• De promouvoir un environnement concurrentiel et des politiques propices à l'investissement, afin de stimuler les investissements dans l'infrastructure numérique et d'inciter les partenariats public-privé, les fonds de participation au capital des entreprises et les fonds d'investissement social à investir dans l'infrastructure numérique et les applications TIC.

• De collaborer de façon constructive pour étendre l'infrastructure numérique aux groupes ou aux individus qui n'y ont pas suffisamment accès.

• De prendre des mesures pour mettre en oeuvre l'initiative de l'Alliance mondiale pour la connectivité des infrastructures entérinée l'année dernière par les dirigeants du G20[[2]](#footnote-2).

**3 Adapter les politiques dans une économie mondiale de plus en plus numérique et de plus en plus axée sur l'information et les connaissances**

La numérisation touche de nombreux aspects de l'économie et de la société. L'élaboration des politiques dans ce domaine exigera une coordination entre les ministères et entre les différents niveaux de gouvernement, mais aussi la participation de toutes les parties prenantes et de tous les acteurs intéressés.

Les ministres du G20 chargés de l'économie numérique ont l'intention:

• D'échanger les bonnes pratiques et les enseignements tirés en ce qui concerne les conséquences de la numérisation et les approches stratégiques visant à s'adapter à une économie mondiale axée sur les connaissances.

• D'encourager les investissements dans l'économie numérique de façon à offrir de nouveaux modèles d'affaires modulables et susceptibles d'être reproduits.

• De poursuivre l'examen de cadres et de modèles d'affaires de l'économie numérique qui soient innovants et de nature à favoriser l'économie de partage, la numérisation de la main d'oeuvre et l'inclusion financière.

• D'agir en coopération pour renforcer le développement économique numérique à l'échelle mondiale afin de réduire la fracture numérique liée à l'infrastructure, à la sécurité des données, aux compétences numériques et au renforcement des capacités.

• De suivre les débats concernant la fiscalité menés dans le cadre des travaux des ministres des finances.

**4 Favoriser la concurrence dans l'économie numérique**

La numérisation est porteuse de nouvelles perspectives permettant de diversifier les choix proposés aux consommateurs et d'offrir de nouveaux produits et services. La distinction entre les modèles économiques traditionnels et en ligne s'estompe de plus en plus, et de nouvelles dynamiques de concurrence voient le jour.

Les ministres du G20 chargés de l'économie numérique ont l'intention:

• D'encourager l'échange de bonnes pratiques visant à favoriser la concurrence, notamment en stimulant l'innovation, et de prévenir la mise en place de restrictions en matière de concurrence.

• D'examiner les travaux actuellement menés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en matière de concurrence, afin d'envisager la révision du Manuel pour l'évaluation de la concurrence de l'OCDE en tenant compte de la numérisation.

**5 Aider les microentreprises et les PME à tirer parti des avantages de la numérisation et à résoudre les problèmes qui y sont liés**

Il est important de promouvoir l'utilisation de technologies numériques de pointe dans les microentreprises et les PME. Toutefois, la capacité de ces entreprises d'adopter rapidement de nouvelles technologies, d'apprendre par la pratique, d'innover et d'optimiser leur production peut être limitée par leur taille, et il peut leur être difficile, par manque de ressources, de tirer parti des avantages de l'économie numérique.

Les ministres du G20 chargés de l'économie numérique ont l'intention:

• De promouvoir un environnement qui soit davantage propice à l'entrepreneuriat en encourageant les initiatives telles que les réseaux d'investisseurs providentiels et les services de mise en relation, afin de promouvoir les modèles d'affaires existants ou innovants et d'exploiter les sources de financement actuelles et nouvelles.

• D'échanger des bonnes pratiques et des données d'expérience sur les initiatives nationales, dans le but de tisser des liens entre ces différents programmes dans les pays du G20, y compris par l'intermédiaire du Centre de recherche sur l'entrepreneuriat dans les économies du G20.

• D'encourager le développement de start-ups numériques en instaurant un environnement qui soit davantage propice à l'entrepreneuriat, dans la mesure où les start-ups sont sources d'innovation, d'entrepreneuriat et d'emploi et favorisent une croissance économique inclusive. Pour développer l'écosystème des start-ups, il est essentiel que les microentreprises et les PME puissent bénéficier des technologies et de possibilités de renforcement des capacités, mais aussi de sources de financement adaptées et d'une coopération accrue entre les entreprises et les établissements universitaires.

**6 Encourager le développement continu de l'Internet des objets et la numérisation de la production**

Les pays du G20 peuvent échanger des bonnes pratiques et définir des axes de coopération permettant d'encourager le développement de l'Internet des objets (IoT) et la numérisation efficace de la production.

Les ministres du G20 chargés de l'économie numérique ont l'intention:

• De travailler en collaboration dans les domaines de la numérisation de la production, des villes intelligentes, de la mobilité intelligente, de la sécurité informatique et de l'agriculture intelligente.

• D'échanger des bonnes pratiques sur la numérisation de la production, afin de faciliter la transformation numérique au niveau mondial et afin que tous les pays du G20 tirent parti de ces enseignements.

• D'encourager les centres d'excellence, les pôles numériques (pour les start-ups) et les pôles de compétitivité à soutenir les microentreprises et les PME et à rechercher des synergies avec différents partenaires, parmi lesquels les grandes entreprises.

• D'encourager les partenariats d'apprentissage, par exemple entre les initiatives nationales et différents acteurs ou parties prenantes intéressés.

**7 Permettre à chacun de s'adapter à l'économie et à la société numériques et d'y exceller**

Les compétences numériques s'imposent de plus en plus comme la condition préalable de la participation à la vie économique, sociale, culturelle, politique et civile moderne. Afin de mieux préparer la population aux perspectives et aux enjeux de la mondialisation et de la révolution numérique, nous devons faire en sorte que chacun puisse s'adapter aux nouveaux métiers et aux nouvelles compétences recherchés.

Les ministres du G20 chargés de l'économie numérique ont l'intention:

• D'encourager et de promouvoir des stratégies efficaces en matière de formation aux outils numériques et de développement des compétences propres à l'économie numérique permettant aux populations, notamment aux groupes défavorisés ou sous-représentés, de s'adapter efficacement aux impératifs de l'économie et de la société numériques.

• De travailler en collaboration avec le groupe de travail sur l'emploi afin d'approfondir les recommandations de l'Annexe 2, parmi lesquelles l'initiative du G20 pour la promotion d'un apprentissage de qualité et la Stratégie de formation du G20, afin de remédier aux enjeux posés par la numérisation. Dans ce contexte, il pourrait être nécessaire de prendre des mesures ciblées et de mener des activités de renforcement des compétences suivant le niveau de développement des différents pays du G20.

• De travailler en collaboration avec le groupe de travail sur le développement afin de susciter des synergies avec l'initiative du G20 visant à promouvoir le développement des compétences liées à l'économie numérique et les perspectives d'emploi pour les femmes et les filles, en particulier dans les pays émergents et dans les pays en développement.

• De promouvoir la numérisation pour s'efforcer de donner effet au Programme 2030 et de réaliser ses ODD en vue d'éradiquer la pauvreté, de protéger la planète et de garantir la prospérité pour tous[[3]](#footnote-3).

**8 Renforcer la confiance dans l'économie numérique**

La confiance et la sécurité sont deux éléments essentiels au fonctionnement de l'économie numérique, sans lesquels l'adoption des technologies numériques peut être limitée, ce qui compromet le potentiel de cette source importante de croissance et de progrès social.

Les ministres du G20 chargés de l'économie numérique ont l'intention:

• D'échanger des données d'expérience quant à la manière d'instaurer la confiance dans l'économie numérique et d'encourager les acteurs des secteurs public et privé, en particulier les microentreprises et les PME, à appliquer des normes techniques, des lignes directrices et des bonnes pratiques fondées sur les risques afin de recenser, d'évaluer et de gérer les risques de sécurité.

• D'encourager la mise au point de stratégies nationales en matière de protection de la vie privée, tout en tenant compte des besoins propres aux différents pays. Les ministres chargés de l'économie numérique reconnaissent qu'il est important de promouvoir l'interopérabilité entre les cadres des différents pays en matière de protection de la vie privée.

• Sous la présidence de l'Argentine, les ministres du G20 évoqueront les questions liées aux politiques publiques internationales en matière de sécurité et de protection de la vie privée dans l'économie numérique.

**9 Promouvoir la protection des consommateurs en ligne**

Malgré la montée constante du commerce électronique de l'entreprise au consommateur, toutes les possibilités offertes par le commerce électronique ne sont pas exploitées. La protection du consommateur est un élément d'une importance centrale pour promouvoir une croissance inclusive fondée sur une protection et un respect appropriés et effectifs des droits de propriété intellectuelle. Ces deux piliers jouent un rôle essentiel afin d'instaurer la confiance dans ces marchés et de permettre leur développement, dont les consommateurs comme les entreprises pourront tirer parti.

Les ministres du G20 chargés de l'économie numérique ont l'intention:

• De rechercher de nouveaux modèles d'affaires de nature à susciter la confiance des consommateurs.

• De débattre, sous la présidence de l'Argentine, des solutions permettant de protéger les consommateurs dans l'économie numérique, en invitant notamment des organisations internationales telles que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'OCDE et Consumers international (CI).

**10 Mesurer l'économie numérique**

Notre succès repose sur notre capacité à reconnaître les progrès accomplis. Dans ce contexte, il s'agit également d'améliorer la façon dont nous mesurons l'économie numérique, dans la mesure où l'on ne saurait formuler de conseil stratégique qui soit de qualité et fondé sur des données probantes sans disposer de statistiques fiables.

Les ministres du G20 chargés de l'économie numérique ont l'intention:

• De mettre en avant les travaux sur la mesure du commerce numérique réalisés par le groupe de travail du G20 sur le commerce et l'investissement, car il s'agit d'un élément important dans le cadre plus global de la mesure de l'économie numérique.

• De prendre note du rapport intitulé "*OECD-IMF Interim report on the impact of digitalisation on measures of GDP*" (Rapport intérimaire de l'OCDE et du FMI sur les conséquences de la numérisation pour la mesure du PIB), dans l'attente du Plan d'action du G20 visant à améliorer la mesure de l'économie numérique dans les statistiques macroéconomiques, qui sera dévoilé plus tard dans l'année par l'OCDE et le Fonds monétaire international (FMI), en collaboration avec d'autres organisations internationales et offices statistiques nationaux.

• D'encourager les organisations internationales telles que le FMI, l'UIT, l'OCDE, la CNUCED, la Banque mondiale et l'OMC, en collaboration avec les offices statistiques nationaux, à élaborer des cadres pour l'analyse des principaux enjeux de la numérisation au niveau national, en tenant compte de la structure de l'économie locale et de la capacité statistique.

• De tenter de définir un ensemble de critères de mesure que toutes les économies pourraient recueillir afin d'établir une liste d'indicateurs de base, universels et comparables en matière de TIC, permettant aux pays d'étayer davantage les données disponibles et l'élaboration de politiques.

**11 Réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes**

La numérisation a ouvert de nouvelles perspectives pour l'autonomisation économique des femmes. Les pays du G20 ont toutefois constaté avec préoccupation que les femmes ne jouissaient pas équitablement des avantages de la numérisation.

Selon les régions et les conditions sociales, les femmes sont confrontées à davantage d'obstacles quant à l'accès aux technologies et aux services financiers numériques. Des disparités existent également sur le plan des compétences, de la participation et des fonctions de direction dans ce domaine, ce qui empêche les femmes de participer pleinement à l'économie numérique.

Afin de promouvoir la participation équitable des femmes à l'économie numérique, les ministres du G20 chargés de l'économie numérique ont l'intention:

• D'échanger les pratiques des différents pays visant à réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes.

• D'envisager de prendre des mesures dans un certain nombre de domaines stratégiques essentiels, suivant la situation des pays, y compris en élaborant des plans d'action en vue d'atteindre la cible 2.5.A du programme Connect 2020, à savoir: "l'égalité hommes/femmes parmi les internautes devrait être assurée à l'horizon 2020".

• De soutenir les initiatives visant à mettre en place des services financiers numériques qui soient accessibles et adaptés aux femmes.

• D'encourager la révision des stratégies numériques existantes pour s'assurer qu'elles tiennent compte du principe de l'égalité hommes/femmes en s'adaptant aux besoins, à la situation, aux capacités et aux préférences des femmes, et de généraliser l'analyse des problèmes propres à chaque sexe.

• D'accroître la participation des femmes aux formations et aux emplois dans les filières STEM.

• D'envisager d'autres moyens de mettre au point des mesures, lorsque cela est possible, qui incluent des données ventilées par sexe sur le niveau d'accès, l'utilisation et les avantages.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Le texte complet de la déclaration et ses annexes sont disponibles à l'adresse: <https://www.bmwi.de/Redaktion/DE/Downloads/G/g20-digital-economy-ministerial-declaration-english-version.pdf?__blob=publicationFile&v=12>. [↑](#footnote-ref-1)
2. **Communiqué des dirigeants du G20 au Sommet de Hangzhou,** par. 39: "[...] Nous entérinons l'Alliance mondiale pour la connectivité des infrastructures lancée cette année pour favoriser les synergies et la coopération intégrée entre divers programmes de connectivité des infrastructures. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale d'assumer le secrétariat de l'Alliance, en étroite collaboration avec le Centre mondial pour les infrastructures, l'OCDE, les autres BMD et les membres du G20 souhaitant apporter leur soutien." [↑](#footnote-ref-2)
3. La fin de cette phrase est tirée du site web des Nations Unies sur les ODD. [↑](#footnote-ref-3)